

MONS

La maison Losseau

Monument classé par Arrêtés de l'Exécutif de la Communauté française des 19-04-1982 et 21-11-1983

Pour la seule rue de Nimy, à la fin du XIX^e siècle et au cours des premières années du XX^e siècle, trois immeubles (n^{os} 16, 37 et 130) ont été construits ou rénovés : chacun illustre une tendance architecturale et est le symbole d'une mentalité. Le premier, au n^o 16, est la Poste centrale (actuelle Justice de Paix), bâtiment officiel érigé à l'emplacement de quelques constructions anciennes détruites sans ménagement, et édifié par les pouvoirs publics en style néo-renaissance flamande, dans la tradition éclectique alors en honneur sur tout le territoire national. Le deuxième, au n^o 37, est la maison de l'avocat Léon Losseau, édifice Art nouveau conçu dans la foulée d'Horta et de ses émules suivant la tendance nouvelle et financée par un particulier pour son usage privé. Le troisième, au n^o 130, est le home Emile Rolland, une vaste maison du XVIII^e siècle entièrement réaménagée intérieurement pour y accueillir des orphelins et des enfants abandonnés. Il s'agissait là d'une restauration-rénovation due à un généreux industriel qui hébergeait et éduquait des jeunes dans les conditions les plus « modernes » de cette époque. Cette période charnière, les XIX^e-XX^e siècles, est donc exemplaire pour Mons ; d'autres exemples de ces trois options sont encore visibles dans la ville.

La maison Léon Losseau reste l'exemple le plus achevé de l'explosion de l'Art nouveau dans la cité bien que la façade ait conservé son austérité classique. Elle est cependant éclairée par la porte, chef d'œuvre de la firme René Tochebus de Bruxelles. Cette porte fut exposée au Salonnet du Meuble en novembre et décembre 1907. *Porte à deux battants, montée sur charnières américaines à billes et pivots à billes, munie de verrous internes à boutons et butoir bascule avec serrure de sécurité américaine à clef plate et fouillot tournant... Ce projet de 1906 sur un dessin du Bruxellois Louis Sauvage, comprend quatre colonnes de fonte grise troisième fusion entièrement tournée et sans aucun défaut, y compris tous les daguets et vis de fixation. Le chapiteau est garni de guirlandes en tôle de fer repoussée au marteau et d'un travail absolument artistique de même que les feuillages, fleurs et boutons imitant les branches de fuchsia* (Piérard, 1987, p. 25). Exécutée en 1907, elle fut placée en 1908 et coûta 5.435 francs ; les parties vitrées sont en verre martelé de premier choix. Cette porte marque de son sceau, dès l'entrée, le parti pris du maître de séant de construire suivant le goût du temps et dans les matériaux nouveaux de haute qualité. Les injonctions émises par Léon Losseau dans son abondant courrier au style impératif, pour obtenir tant des architectes que des artisans et des entrepreneurs la meilleure qualité existant alors sur le marché, sont légion. La collaboration avec l'architecte bruxellois Paul Saintenoy commence en 1899 et la maison sera terminée (à l'exception de quelques travaux de peinture) en 1914. En 15 ans, l'élaboration du plan, le recrutement des artisans et des artistes, la recherche des matériaux souhaités ou imposés par Léon Losseau, l'exécution, l'achèvement donnent au mécène la maison de son rêve ou plutôt de sa volonté. Cette demeure confortable, espèce rare à Mons, sera réquisitionnée par l'autorité occupante de mars 1917 à octobre 1918 pour le prince Ruprecht de Bavière et son état-major. Notons en passant, qu'elle sera à nouveau confisquée à Léon Losseau pendant la guerre 1940-1945. Comme en 1917, il dut donc à cette époque déménager et s'installer dans un autre hôtel de maître mis à sa disposition par des amis.

Charles Losseau, père de Léon, avait acheté un immeuble du XVIII^e siècle, en novembre 1873. Vingt-six ans plus tard, son fils Léon souhaite le transformer. Dès mars 1899, le plan général est dessiné par P. Saintenoy. Dans une lettre du 17 mars, il écrit : *Monsieur, j'ai fait un projet d'appropriation de votre maison qui donne toutes les améliorations que vous désirez. J'ai trouvé au rez-de-chaussée le bureau, l'antichambre et le salon qui reste à sa place actuelle comme la petite salle à manger. Dans la cour, je trouve le salon de famille, le vestiaire, le lavabo et le*

W.C. Dans le bâtiment au fond de la grande salle-à-manger avec office, laverie et cuisine ; ces trois derniers locaux en communication directe avec l'entrée et munis d'un escalier de service pour tous étages (Piérard, 1987, p. 29). A cette époque, Saintenoy était déjà l'auteur du magasin Old England en style Art nouveau mais aussi de bâtiments éclectiques au Ravenstein ainsi que sa propre maison en style néo-gothique à Bruxelles. Il est membre de la Commission royale des Monuments et des Sites et, dès 1898, il a opté pour les matériaux nouveaux (colonnnettes de fonte, linteaux en poutrelles de fer apparente, balustrades de métal, planchers sur sole de béton) et il pratique le principe de la fusion dans l'inspiration : architecture, décoration, bibelots, objets divers, mobilier, tous créés par le même concepteur. A Mons, il suivra les travaux avec assiduité. Il est vrai que Losseau était quotidiennement sur le chantier et écrivait sans cesse à son architecte. Trente-cinq voyages de Saintenoy à Mons sont comptabilisés à raison de 10 francs par trajet. Le coût global du gros œuvre seul peut être évalué à 22.000 francs.

La plupart des artisans employés sur le chantier seront étrangers à la ville et originaires soit de Bruxelles, soit de Paris ou de Nancy, Losseau prétendant que les nouvelles techniques et l'emploi des nouveaux matériaux ne sont pas connus des Montois. Cette opinion semble quelque peu exagérée car il apparaît que les autochtones pratiquent ces techniques sur divers chantiers ouverts à la même époque (institut Warocqué, loge maçonnique, faculté polytechnique, maison d'Arrêt). Il n'en reste pas moins que l'application de ces innovations dans l'architecture privée est une première montoise grâce à la maison Losseau.

Outre Paul Saintenoy, interviennent les architectes parisiens Henri Sauvage, auteur en 1901 de l'hôtel Majorelle à Nancy, et C. Sarazin, ainsi que Louis Sauvage de Bruxelles et Charles Saintenoy, le frère de Paul, toujours sous l'œil infallible de Léon Losseau à qui rien n'échappe et qui veille au travail parfait quitte à recommencer ce qui était achevé. Il exige la sobriété et la simplicité du décor, c'est-à-dire ce qu'il appelle le goût français. Le dessin doit se rapprocher le plus du style Louis XVI. Cette attitude explique que le décor Art nouveau qui habille cette maison du sol au plafond avec une évidente homogénéité soit moins sinueux, composé de moins de courbes et de contre-courbes, moins ondoyant ou « souple » que ne l'est le décor chez Victor Horta. La décoration se rapproche plus de l'inspiration de l'architecte Paul Hankar, originaire du Borinage mais qui mourut au moment où Losseau entreprenait son grand œuvre.

La correspondance de Léon Losseau et les factures conservées dans les archives de la maison permettent de connaître les firmes qui ont fourni les matériaux et le travail de placement : à Reniers sont demandés les escaliers ; l'asphaltage à Neuchâtel ; les menuiseries, lambris et une partie du mobilier à Pelseener, Damman et Washer, Van Roose et fils ; les châssis de fer à Geoffroy ; le lanterneau donnant l'éclairage zénithal du grand salon et celui de l'escalier sont dus à Pelseener et Scholasse pour les vitraux tandis que le vitrail-cloison est une réalisation de Daum à Nancy. Garnier a réalisé les stucs et Jouniaux les peintures. Snutsel fournit la soie murale du petit salon ; Drion et Bricard, la serrurerie, les gonds et quincaillerie.

Le mobilier fut particulièrement coûteux ; un compte limité à la fourniture des meubles du bureau (décor au chardon) s'élève à 10.710 francs. Ils sont dus à Pelseener. D'autres meubles sont dessinés par Sauvage, sculptés par M. Thimotée, dotés d'appliques de bronze par Corbisier (ciseleur non doreur) et finis par Joos. Deux firmes montoises Maghermann et Schietaert et Cie fournissent les carrelages et notamment pour la cour, des tuyaux et le ciment à 7 francs les 100 kg (les carreaux placés reviennent à 6,50 francs le m² tandis que le salaire du carreleur et du maçon est de 0,55 francs de l'heure).

Les innovations feront de cette maison l'immeuble le plus confortable de Mons avant la guerre de 1914-1918. Il y fut installé le premier ascenseur ; l'électricité pour l'éclairage et pour l'ascenseur était fournie par un générateur au charbon situé à l'arrière de la maison ; le moteur de l'ascenseur – bel exemple d'archéologie industrielle – est conservé dans la cave. Le charbon était amené par une bande transporteuse. Le chauffage central à air pulsé avec radiateurs dotés de chauffe-plats dans la salle à manger était aussi une rareté sinon un système unique vers 1900 dans la ville.

Peut aussi être relevé comme nouveau dans la cité, l'emploi de bois exotiques tels l'acajou, l'okoumé, le noyer d'Amérique alors que les ébénistes et menuisiers préconisaient du frêne, du chêne.

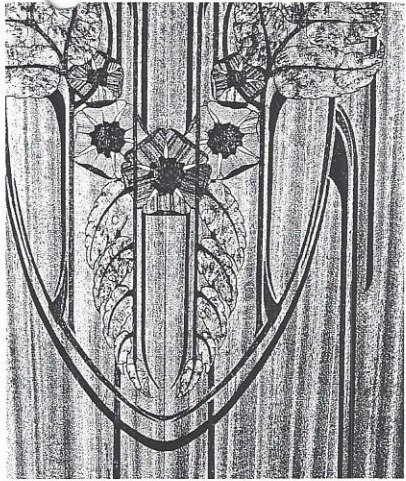
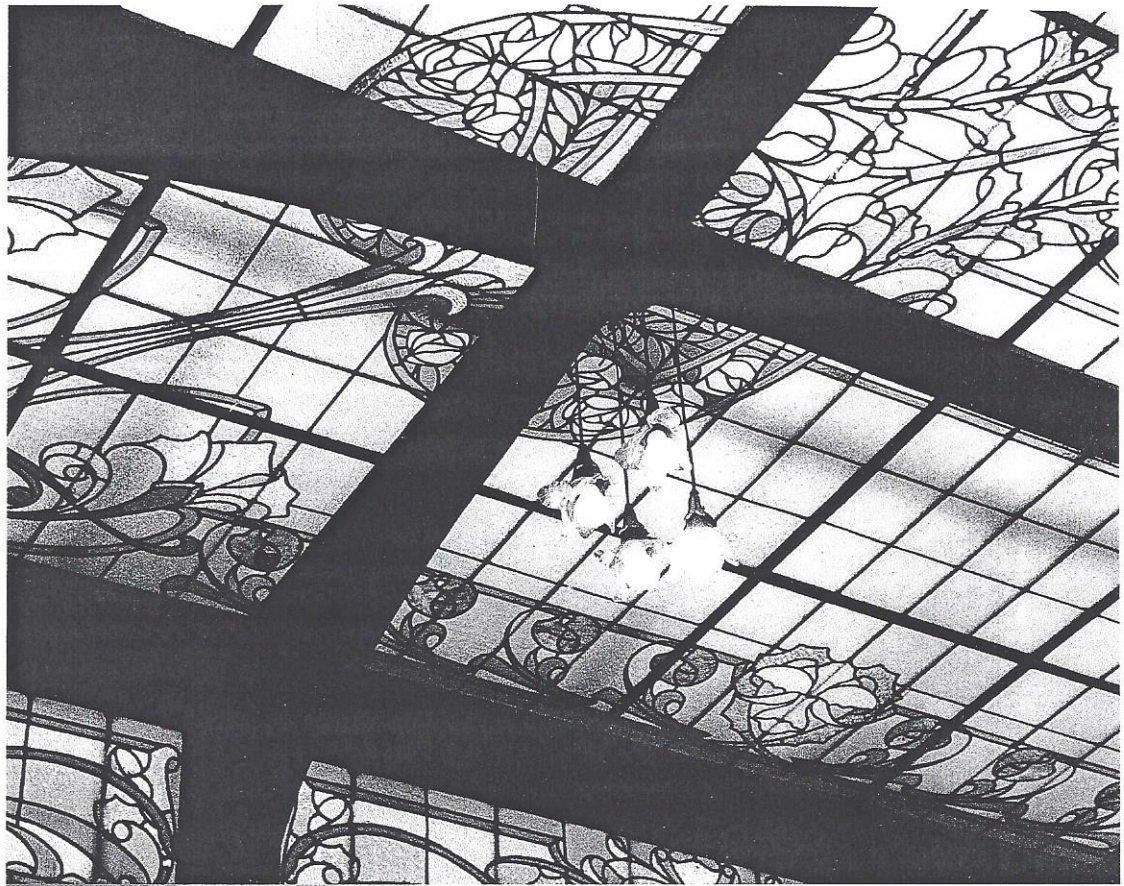
Chaque local était dédié à une fleur, celle-ci était objet de décoration en sculpture taillée en plein bois, en marqueterie sur le mobilier ou le parquet, en mosaïque de sol, en vitraux de lanterneau ou de meuble, en applique de bronze sur les lambris ou le mobilier, en cuivre (laiton) coulé et martelé aux poignées de portes, en stuc en relief sur les murs et les plafonds, en peinture au pochoir aux murs et aux



Détail du lambris du hall d'entrée. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Vue de la façade arrière. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Vue partielle du grand salon. Photo G. Focant, DPat, © MRW.



Détail de marqueterie. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Verrière de Daum. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Détail de la poignée de la porte d'entrée. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

plafonds en tapis de laine tissés aux dimensions du lieu de pose. On y trouve la glycine – aussi tissée dans la soie murale –, le chardon, l'orchidée, le magnolia, la rose et l'égline. Léon Losseau a imposé ce choix aux architectes, ébénistes, mosaïstes, peintres, verriers, en fait à tous les artisans et artistes qu'il a engagés de même lorsqu'il fit choix d'œuvres de Gallé (vases et guéridons) et de Daum (vitrail intérieur, lampes).

Le jardin a été dessiné par l'architecte bruxellois Swaenen, en fonction de la maison qu'il prolonge, la serre étant construite dans l'axe du couloir et donc du grand salon. Elle est un bel exemple de cet « accessoire » caractéristique des parcs des maisons bourgeoises du XIX^e-début XX^e siècle. On y cultivait une vigne dont il reste le cep et des sarments. Elle est bâtie comme toutes les serres, en verre et métal comportant une entrée, couverte à double pente avec pignon triangulaire, qui s'articule sur deux ailes couvertes en quart de cercle. Petite mais élégante, elle mériterait un meilleur sort que celui qui lui est actuellement réservé (un rideau de thuyas cache cette harmonieuse construction contemporaine de la maison). Le parc est planté de quelques arbres remarquables âgés d'environ un siècle. L'âge de la maison, avec laquelle cet espace forme un tout de grande qualité, témoigne de la vie d'avant la guerre 1914-1918.

Léon Losseau avait écrit le 7 décembre 1905 qu'il fallait que *tout tienne bien ensemble, forme un tout*. Cent ans plus tard, la maison qu'il a voulue est bien un tout indissociable. Il incombe aux autorités gestionnaires de ce trésor de préserver cet ensemble unique d'Art nouveau à Mons. Du moindre gond de porte jusqu'à la maçonnerie, tout est pensé, pesé, équilibré, intégré et constitue un ensemble d'une homogénéité exemplaire, une synthèse de toutes les formes d'arts plastiques dans un bâtiment conçu en même temps que son mobilier et que sa décoration. Des archives récemment découvertes et non inventoriées (dessins, croquis, aquarelles, pochoirs, essais de couleurs...), à la maison Losseau, apportent un éclairage nouveau sur le sujet.

Christiane PIÉRARD

Bibliographie

DELPLANCHE I., 1995. *La maison Losseau à Mons. Mons (prov. de Hainaut)*, Namur (Fiches Patrimoine, 95.5).

DULIÈRE C., 1996, La maison Léon Losseau : un bel exemple du style international Art Nouveau à Mons, *L'héritage architectural de l'Art Nouveau*, cat. Expo., UNESCO-Ville de Mons, du 19-10 au 30-11, p. 11-17.

PIÉRARD Chr., 1976. L'introduction des matériaux industriels et un exemple d'Art Nouveau à Mons (Hainaut), 1814-1914. In : *Annales de la fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, XLIV^e congrès, Huy, p. 750-760.

PIÉRARD Chr., 1977, Un exemple d'Art Nouveau en Hainaut. La maison Léon Losseau à Mons, *La maison d'hier et d'aujourd'hui*, 36, p. 44-63.

PIÉRARD Chr., 1987^a, *La maison Léon Losseau à Mons*, Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut.

PIÉRARD Chr., 1987^b, Léon Losseau collectionneur ?, *Hainaut-Tourisme*, 244, p. 147-152.

PUTTEMANS P., 1998. L'architecture en Hainaut 1792-1914. In : BILLEN C., CANONNE X. & DUVOSQUEL J-M., (dir.), *Hainaut. Mille ans pour l'avenir*, Anvers, Fonds Mercator, p. 174-185.